

Paris, le 19 décembre 2017

**Projet de loi instaurant la sélection à l'entrée de l'Université :
le Bureau national du SNESUP-FSU appelle à amplifier les mobilisations**

19 décembre 2017 : 4^e jour de grève à l'université de Toulouse Jean-Jaurès. Ces dernières semaines ont vu également des assemblées générales ou des mobilisations importantes dans les universités de Bordeaux Montaigne, Lyon, Paris-XI, Paris-XIII, Picardie Jules-Verne, Reims, Versailles Saint-Quentin...

Leurs motifs sont divers : budgets de misère malgré la croissance durable des effectifs étudiants, réduction drastique des volumes horaires de formation, restructurations brutales au nom de l'excellence, **mise en œuvre en toute illégalité de la sélection en licence**, etc. Le dénominateur commun de ces mobilisations est « le ras-le-bol » qui s'exprime devant la dégradation de nos conditions de travail, le contournement des instances démocratiques et les passages en force qui émaillent le quotidien universitaire depuis de nombreuses années.

Ce 19 décembre est aussi le jour du vote à l'Assemblée nationale du projet de loi sur la réforme de l'accès en licence, débattu en procédure accélérée, comme il se doit, bien sûr, pour un sujet majeur aux conséquences sociales délétères. En effet, avec son adoption, les générations 2000 subiraient de plein fouet les effets de cette réforme, en particulier les lycéen.ne.s des milieux les moins favorisés : stress de l'attente des réponses, affectation d'office pour les bachelier/ière.s dont tous les vœux ont été rejetés, versement retardé des bourses, « galères » liées aux inscriptions tardives – éventuellement dans des établissements situés loin du domicile familial – et à la recherche de logement... Les attendus qui se dessinent actuellement, les lettres de motivation et CV, sont destinés à opérer **un tri social** fort dans les formations, via l'autocensure et la sélection. Quant aux parcours « différenciés » annoncés, ils ne permettront pas d'accueillir correctement les étudiant.e.s au profil jugé inadapté, ni d'améliorer les conditions d'enseignement. En effet, **au vu des prévisions budgétaires 2018, les moyens nécessaires ne seront pas au rendez-vous**, hormis peut-être quelques financements sur appels à projets nécessitant encore de nombreuses heures de travail supplémentaires de la part des collègues en charge des dossiers.

Le SNESUP-FSU maintient son appel aux collègues à ne pas mettre en œuvre ce projet de loi sur l'accès en licence et exige son retrait. Il défend une autre vision de l'enseignement supérieur public, ouvert à toutes celles et tous ceux qui souhaitent accéder à la connaissance et à l'émancipation par l'obtention d'un diplôme du supérieur public. À cette fin, l'État doit accorder au service public d'enseignement supérieur universitaire les moyens d'accueillir correctement des bachelier/ière.s aux profils de plus en plus variés, à la hauteur de ceux dédiés actuellement aux formations sélectives. Pour répondre aux besoins de formation de notre pays, aux attentes des jeunes et de leur famille, le SNESUP-FSU réclame un plan d'urgence pour la rentrée prochaine (cf. [appel de la CA](#) du 14/12/17). ■

Voir notre dossier sur la sélection disponible [ICI](#)

Vidéo d'Albert Jacquard sur la RTBF en 1994, au sujet de la sélection : « Le système ne choisit pas les meilleurs. Il choisit les plus conformes. C'est dangereux. »

A voir [ICI](#) et sur [notre site](#).

Suivez-nous !



[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/SNESUPFSU/](https://www.facebook.com/SNESUPFSU/)



[HTTPS://TWITTER.COM/SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)